



**La collection de textiles
anciens du legs Duclaux,
un enrichissement
considérable
pour le patrimoine
de Maine-et-Loire**

—
Delphine Galloy

La collection de textiles anciens du legs Duclaux, un enrichissement considérable pour le patrimoine de Maine-et-Loire

La collection de Daniel Duclaux, léguée à la Ville d'Angers il y a 17 ans, a considérablement enrichi les fonds angevins en textiles et tapisseries. Cet ensemble fait écho aux autres collections du Maine-et-Loire, notamment aux tapisseries anciennes du trésor de la cathédrale d'Angers et aux textiles coptes du musée Joseph-Denis.

Le musée-château de Villevêque a été inauguré il y a 17 ans. Cette ouverture au public était l'aboutissement du legs de Daniel et de Marie Duclaux à la Ville d'Angers – legs comprenant leur collection d'objets d'art, leur résidence et les biens qui s'y trouvaient, ainsi qu'une importante dotation financière pour les entretenir et veiller à leur valorisation.

Ce legs est exceptionnel à plusieurs titres. Par son ampleur, il a profondément accru la collection des musées d'Angers et leur a offert la possibilité de se déployer dans un nouvel espace, le château de Villevêque, à l'architecture remarquable ¹. Ce sont en effet plus de 900 objets d'art et une riche bibliothèque de littérature, d'histoire et d'histoire de l'art qui ont été confiés aux Angevins et répartis entre les fonds des musées et de la Bibliothèque municipale. Par sa qualité, ce legs a permis aux musées d'Angers de renforcer leurs fonds en art du Moyen Âge et de la Renaissance. Depuis le legs de Lancelot Théodore Turpin de Crissé (1782-1859) en 1859, les musées de la Ville n'avaient pas fait l'acquisition d'un ensemble aussi considérable en objets d'art médiévaux. Les chefs-d'œuvre des premières salles du musée des Beaux-Arts d'Angers proviennent quasiment exclusivement de ces deux grandes collections. Enfin, par sa nature, à savoir le don d'une collection tout autant que celui d'une maison de collectionneur, ce legs assure la transmission d'une forme de goût – singulier – pour le Moyen Âge et la Renaissance au ^{xx}^e siècle. Il s'inscrit donc dans la lignée des libéralités dont a bénéficié un autre musée de la Ville, le musée Pincé, qui portaient, quant à elles, la marque d'un goût – lui aussi singulier – de certains Angevins pour les contrées lointaines au ^{xix}^e siècle.

La collection de Daniel Duclaux étant riche en tapisseries et textiles anciens, ce legs a constitué, en particulier, une opportunité pour les musées d'Angers de renforcer leur fonds – déjà considérable – en art textile. Plus singulièrement, certaines pièces de cette collection la rattachent intimement au Maine-et-Loire,



Château de Villevêque, avec des chapiteaux remontés provenant du cloître d'Elne (Pyrénées-Orientales), 2014.

© François Baglin / Musées d'Angers.

soit parce qu'elles ont conduit notre collectionneur à s'installer dans la région, soit parce qu'elles sont liées à d'autres pièces conservées dans le département ¹.

Daniel Duclaux est né le 7 août 1910 à Saint-Mandé (Seine)². Ancien élève de l'École des arts et métiers (1927-1930), il s'est spécialisé dans les constructions métalliques. En 1947, il a cofondé, dans le nord de la France, la société « Électrification, charpente et

levage » (ECL), qui s'est imposée progressivement comme leader dans l'élaboration de machines capables d'automatiser les usines d'aluminium, brevetant de nombreuses innovations et exportant dans le monde entier. Le 10 juillet 1950, il a épousé Marie Dickson (1911-2002), née à Lille et descendante d'une famille à la tête d'une entreprise florissante de tissage et de filature. Le couple ² a vécu à Lille, sans enfant. Marie Duclaux a travaillé aux côtés de son mari pour ECL jusqu'à leur départ à la retraite, en 1981.

Les activités et le succès de l'entreprise de Daniel Duclaux lui ont offert la possibilité d'effectuer de très nombreux voyages à l'étranger et lui ont assuré, surtout en fin de carrière, des revenus suffisants pour entreprendre le rassemblement d'une riche collection d'objets d'art et de livres, essentiellement médiévaux.



Daniel et Marie Duclaux, vers 1950 (Angers, Archives Municipales, 13 Num 566).

Il est difficile de déterminer pourquoi et comment s'est développé le goût de Daniel Duclaux pour l'art du Moyen Âge et de la Renaissance. Grand amateur de littérature du XIX^e siècle (siècle de la redécouverte du Moyen Âge et de son invention), comme en atteste le contenu de la bibliothèque qu'il a léguée à la Ville d'Angers, il s'est d'abord mis à rassembler des livres, par des achats nombreux et réguliers chez des bouquinistes lillois. Il s'est intéressé ensuite aux œuvres artistiques. Il a constitué sa collection surtout durant les années 1970 et 1980, principalement par l'intermédiaire d'antiquaires : à Lille et Valenciennes d'abord, notamment auprès du jeune antiquaire Philippe Carlier, occasionnellement à Bruxelles (proche de sa résidence), puis à Paris, où il fréquentait régulièrement la galerie Brimo de Laroussilhe (reprise ultérieurement par Philippe Carlier) et l'antiquaire Alain Moatti. Il lui est arrivé aussi d'acheter des œuvres à l'étranger, à l'occasion de déplacements professionnels. C'est le cas, par exemple, pour une tapisserie, *La Cour de Sagesse* ³, acquise à New York en 1975. Par ailleurs, il a participé à plusieurs ventes aux enchères, en particulier parisiennes.

Certains objets de la collection de Daniel Duclaux ont de très belles provenances : entre autres, pour les textiles, la célèbre collection bruxelloise de Somzée, constituée dans le dernier quart du XIX^e siècle et dispersée au début du XX^e siècle ⁴, ou la collection



"La Cour de Sagesse", série des Vertus, Bruxelles (?), début du XVI^e siècle, chaîne en laine, trames en laine et soie, H. 335 x L. 326 cm (inv. 2003.1.422).
© Musées d'Angers / Pierre David.

Rothschild ⁵. Quelques textiles islamiques portent par ailleurs encore l'étiquette de la galerie Art musulman, fondée en 1935 par Joseph Soustiel (1904-1990) ⁶. Pourtant, nous ne savons pas avec certitude si le critère de provenance était essentiel pour notre collectionneur. Il n'a pas laissé de documents, dans ses archives, attestant une recherche poussée sur l'historique de ses objets. La beauté de la pièce semblait primer.

La collection de Daniel Duclaux est caractérisée par une forte proportion de livres (manuscrits, incunables, belles éditions du XIX^e et du XX^e siècle) ⁷ et de petits objets d'art. Nonobstant, il faut souligner la variété de

1 - Cet article reprend très largement les études entreprises à l'occasion de l'exposition consacrée à cette donation, qui s'est tenue au musée des Beaux-Arts d'Angers de novembre 2018 à février 2019 (voir *Splendeurs médiévales. La collection Duclaux révélée*, Angers, musée des Beaux-Arts, 2018-2019). Les recherches sur les textiles ont été menées, en partie, par Ariane Dor, conservatrice du patrimoine à la DRAC Occitanie, que je remercie vivement pour cette collaboration.

2 - Voir Sylvain Bertoldi, « Daniel Duclaux, l'ingénieur et le collectionneur », dans Le Nouêne (P.), *Trésors de la collection Daniel Duclaux, musée-château de Villevêque*, Angers, musées d'Angers, 2010, p. 19-29. Les archives personnelles de Daniel Duclaux sont conservées aux Archives municipales d'Angers (AMA ; cotées 25 J 1 à 15.) Les documents plus spécifiquement liés aux œuvres de sa collection sont classés dans les dossiers d'œuvre de la documentation des musées d'Angers.

3 - Inv. 2003.1.422.

4 - Voir, par exemple, le cachet et le tampon « de Somzée » sur un orfroi tissé dit « galon de Cologne » (inv. 2003.1.541).

5 - Une étiquette cousue sur un lampas ottoman indique cette ancienne appartenance (inv. 2003.1.499).

6 - Inv. 2003.1.505 et 2003.1.581.

7 - *Trésors enluminés des musées de France. Pays de la Loire et Centre*, Angers, musée des Beaux-Arts, 2013.



4
Fragment avec une scène de supplice, Égypte, VI^e-VII^e siècle, tapisserie en lin et laine, chaîne en lin blanchi, trames en laine noir, rouge, vert foncé, vert clair, orange, jaune, rose et bleu clair, H. 30 x L. 30 cm (inv. 2003.1.600).

© François Baglin / Musées d'Angers.



Fragments de bandes de tapisseries, Égypte fatimide, XII^e siècle, tapisseries en lin et soie, bandes de lin armure toile, H. 8,9 x L. 27 cm / H. 4 x L. 26 cm / H. 8,5 x L. 28,5 cm (inv. 2003.1.581).

© François Baglin / Musées d'Angers.



5
Fragment orné de trois médaillons aux chevaux affrontés, Égypte byzantine ou sassanide, VI^e-VII^e siècle, tapisserie en laine, chaîne en laine rouge, trames en laine blanc, bleu foncé, bleu clair, jaune, vert foncé, vert clair, rose, orange et rouge, H. 35 cm x L. 98 cm (inv. 2003.1.599).

© François Baglin / Musées d'Angers.

cet ensemble, à la fois en termes de techniques (sculpture, peinture, tissage, gravure, etc.), de matériaux (émail, ivoire, bronze, bois, pierre, laiton, soie, laine, etc.) et de formats, qui reflète bien les opportunités offertes par le marché de l'art dans la seconde moitié du XX^e siècle. Bien que le Moyen Âge tardif et la Renaissance soient très représentés dans ce fonds et que les plus belles pièces proviennent de ces époques, le spectre chronologique de cette collection ne se limite

pas aux XIII^e-XVI^e siècles. Sa collection de textiles en atteste, puisque nous y trouvons, par exemple, deux remarquables fragments coptes 4 5, dont la qualité rivalise avec les pièces du musée Joseph-Denis, de Beaufort-en-Vallée. En outre, malgré la surreprésentation de l'art occidental, quelques œuvres orientales se distinguent, parmi cet ensemble. Les tissus islamiques (tapisseries fatimides et lampas ottomans) en sont de très beaux témoignages 6.

Si Daniel Duclaux est parvenu à acheter quelques pièces de très grande importance historique et de remarquable qualité esthétique, il a aussi réussi à se doter, progressivement, de tout un ensemble d'objets lui permettant de se construire un décor médiéval comme habitat. Dans ce décor, les textiles ont joué un rôle fondamental : les tapis anciens recouvrent le sol ; les sculptures en bois, les bassins en laiton et les petits bronzes sont disposés sur les coffres, les dressoirs ou les tables préalablement ornés de fragments de velours italien et les tapisseries anciennes servent de tentures ⁷. Notre collectionneur entretenait pour les tapisseries et les textiles un goût et sans doute une connaissance certaine, puisque c'est une tapisserie de Tournai qui attire son attention sur le château de Villevêque et décide de son installation en Anjou.

Intérieur du château de Villevêque lorsqu'il était habité par Daniel et Marie Duclaux, avant 2003.
© Thierry Bonnet / Ville d'Angers.



Intérieur du château de Villevêque, rez-de-chaussée, vers 1976. Photographie publiée en 1976 puis en 1977 dans *Connaissance des arts* et en 1978 dans *Demeures & Châteaux en France* (Angers, Archives municipales, 13 Num 55).
© Jean-Pierre Durel.



En effet, en 1976, Daniel Duclaux a repéré, dans le *Connaissance des arts* de juin, une pleine page de promotion de la vente du château de Villevêque, de son mobilier et du parc alentour, publiée à l'initiative du propriétaire de l'époque, Auguste Durel (1904-1993)⁸. Le domaine, situé dans le Maine-et-Loire, à une quinzaine de kilomètres au nord-est d'Angers, en surplomb du Loir, est l'une des anciennes résidences des évêques d'Angers. Remanié plusieurs fois au Moyen Âge, à l'époque moderne puis au XIX^e et au XX^e siècle, le monument présente un mélange d'éléments romans, gothiques et, surtout, néo-gothiques⁹. La publicité pour le château de Villevêque dans *Connaissance des arts* mettait l'accent tout autant sur sa beauté et son confort, « véritable joyau des XII^e et XV^e siècles », que sur le caractère remarquable de certaines pièces de son mobilier : « demeure seigneuriale à l'échelle de la famille, entièrement meublée d'époque, rare tapisserie de Tournai (1520) *La condamnation de Banquet*,

tapisseries XVI^e et XVII^e siècles, cloître, colonnes et chapeaux XIV^e siècle provenant de la galerie supérieure du Cloître d'Elne ». La page était illustrée de plusieurs photographies, dont l'une figurant la salle à manger de Durel, avec la tapisserie de Tournai mise en exergue dans le texte **8**. Cette tapisserie illustre une moralité populaire au XV^e et au XVI^e siècle, mettant en scène, en plusieurs actes, *La Condamnation de Banquet*. La plus ancienne version écrite, connue à ce jour, de ce poème dramatique est celle de Nicole de La Chesnaye, *La Nef de santé avec le Gouvernail du corps humain et la Condamnation des Bancquetz à la louenge de la diepte*

8 - *Connaissance des arts*, n° 292, juin 1976, n. p. [p. 105].

9 - Bénédicte Fillon, " Le château de Villevêque ", dans *Le Nouêne* (P), op. cit., p. 31-45.



« Le Châtiment des vices », série de *La Condamnation de Banquet*, Tournai (?), début du XVI^e siècle, chaîne en laine, trames en laine et soie, H. 461 x L. 414 cm (inv. 2003.1.405).

© Pierre David / Musées d'Angers.

et sobriété, et le *Traité des Passions de l'âme*. Elle a été publiée à Paris en 1508. Le récit est une invitation à la modération. Des nobles aux noms évocateurs de leur intempérance (Bonne-Compagnie, Friandise, Accoutumance, Gourmandise, Passe-temps, Plaisance...) sont invités successivement par Dîner, Souper puis Banquet. Les convives, mangeant et buvant à l'excès, se font massacrer, au cours du festin chez Banquet, par des maux et des maladies infâmes, aux noms tout aussi évocateurs de leur nocivité (Apoplexie, Fièvre, Colique, Goutte...). La tapisserie de Villevêque représente cette scène d'assaut ⁹¹⁰. Dans une vaste salle de réception à l'architecture finement sculptée, caractéristique du début du *xvi*^e siècle, les invités du festin, richement vêtus, se font bousculer, assommer, étrangler et transpercer à coups d'épées par leurs agresseurs. Banquet, au centre, domine l'assaut. *La Condamnation de Banquet* est une thématique très représentée par les lissiers à la fin du Moyen Âge, notamment ceux de la ville de Tournai. Le musée Lorrain, à Nancy, conserve un cycle de plusieurs pièces remarquables consacrées à ce drame ¹¹.

Ce chef-d'œuvre a excité la convoitise de Duclaux, abonné à *Connaissance des Arts*, qui a écrit à Durel, en juillet 1976, pour lui indiquer qu'il était collectionneur « d'objets de haute époque » et qu'il pouvait lui « offrir un prix important pour la tapisserie de Tournai ». Auguste Durel ne souhaitait pas, en première approche, séparer dans la vente la résidence de son mobilier. En conséquence, il a envoyé à Duclaux, pour réponse, de la documentation sur le château et l'a invité à une visite. Ainsi, l'ingénieur lillois s'est-il rendu pour la première fois à Villevêque, au cours de l'été 1976 ¹². Les négociations entre les deux hommes se sont ensuite étirées sur plusieurs années. À plusieurs reprises, elles ont même conduit à une impasse, Duclaux n'exprimant pas clairement ses intentions sur le château ni sur la tapisserie de Tournai à Durel et ce dernier, tantôt impatient, tantôt désarçonné, changeant régulièrement de stratégie de vente. Les tractations aboutirent, néanmoins, à la vente du château et de la tapisserie, le 7 mai 1979. Daniel et Marie Duclaux s'y installèrent définitivement après leur retraite. Attiré en premier lieu par une tapisserie pour sa collection, Daniel Duclaux, pourtant étranger à la région, s'est donc finalement laissé charmer par l'Anjou et par l'une de ses nombreuses résidences médiévales et néogothiques, enveloppe de choix pour arranger et magnifier les objets en sa possession.

La collection de Daniel Duclaux comprend un ensemble de plus d'une centaine de textiles et de sept tapisseries. Elle est constituée de corpus relativement cohérents, reflétant le goût du collectionneur, mais aussi l'offre du marché de l'art dans ce domaine durant le *xx*^e siècle. Il s'agit principalement des vêtements liturgiques, intègres ou découpés (six chasubles avec orfrois, une vingtaine de broderies ou d'orfrois isolés) et une quinzaine de panneaux de



Laize de lampasette, Pays-Bas ou Flandre, seconde moitié du *xvi*^e-*xvii*^e siècle, lampasette satin de 5 irrégulier et sergé 4 lie 1, S, soie, H. 54,2 x L. 52 cm (inv. 2003.1.575).

© David Riou / Musées d'Angers.

velours, principalement italiens. En outre, Daniel Duclaux a réuni un bel ensemble de tissus islamiques, déjà évoqué ci-dessus. Les tapisseries de sa collection, enfin, proviennent essentiellement des anciens Pays-Bas et datent du *xvi*^e siècle.

Nous manquons de documentation quant à l'origine des textiles de la collection et seuls quelques indices matériels (étiquettes, sceaux), et dans de rares cas les catalogues de vente qui nous sont parvenus, peuvent nous renseigner sur leur provenance. Ces textiles sont par ailleurs le reflet de pratiques courantes dans le marché de l'art au *xix*^e siècle et dans le courant du *xx*^e siècle, de démontages, découpages et remontages artificiels, réalisés dans le but de rétablir une idée de la forme d'un vêtement ou d'un lé de tissu ancien.

Malgré ces manipulations, cet ensemble est remarquable et il contient quelques rares pièces, comme une lampasette à scène de chasse ¹⁰¹³. Surtout, ces tapisseries font opportunément écho aux collections conservées dans le trésor de la cathédrale d'Angers,

10 - Inv. 2003.1.405.

11 - Pierre-Hippolyte Pénet, *La tenture de la Condamnation de Banquet*, dans ouvrage collectif, *L'Art de la tapisserie. Tournai, Enghien, Audenarde, Tournai, Wapica*, 2007, p. 191-209.

12 - Archives municipales d'Angers, 25 J 1.

13 - Inv. 2003.1.575 et 2003.1.576.



Fragment de tapisserie : Millefleurs, anciens Pays-Bas méridionaux, premier quart du xvi^e siècle, chaîne en laine, trame en laine et soie, galon de laine sur trois côtés, H. 295 x L. 227 cm (inv. 2003.1.423).

© Pierre David / Musées d'Angers.

notamment la tapisserie *Millefleurs* ¹⁴, exposée aujourd'hui au château de Villevêque. C'est par cet exemple que nous terminerons cette courte présentation du fonds Duclaux. Dans un espace sans profondeur, composé d'une juxtaposition de fleurettes rouges, bleues, orangées, jaunes et blanches, est disposée une vingtaine d'animaux réels et fantastiques. Ils sont régulièrement répartis, selon trois ordres : en haut, près du ciel, des oiseaux (essentiellement des rapaces), au centre, des chimères (griffon et licorne), en bas, proche du monde souterrain, des lapins. Les animaux convergent tous vers la droite. Au-dessus de la tapisserie est représenté un paysage de collines, sur lesquelles se dressent un château, des tours, des habitations et un moulin, entourés d'herbes hautes et d'arbres fruitiers. La tapisserie a été modifiée avant son entrée dans la collection de Daniel Duclaux puisque certains motifs sont amputés, à droite, à gauche et au niveau de la jonction avec la bande de paysage. Un galon bleu encadre la pièce sur trois côtés. Cette œuvre est représentative d'une production très commune à la fin du xv^e et au début du xvi^e siècle, de tapisseries agrémentées d'un semis de fleurs, auquel est parfois superposé un décor animalier, et que les historiens ont appelées ultérieurement *millefleurs*. Celles-ci sont issues de différents centres des anciens

Pays-Bas méridionaux et s'avèrent de qualité très inégale ¹⁵. Parmi les exemplaires qui nous sont parvenus, certains présentent, au centre, des armoiries, réelles ou imaginaires. C'est le cas, entre autres, d'une tapisserie conservée dans le trésor de la cathédrale d'Angers, la *Verdure dite des Ardilliers*, provenant de l'église Notre-Dame-des-Ardilliers à Saumur ¹². Le cas échéant, les animaux se répartissent de part et d'autre des emblèmes et se dirigent vers ceux-ci. Il est donc permis de supposer que dans notre tapisserie, des armoiries étaient peut-être figurées, qu'elles se situaient à droite et que d'autres animaux, au-delà, se tournaient vers elles. La confrontation des fonds des musées d'Angers et de la cathédrale s'avère donc particulièrement éclairante.

Par ailleurs, dans plusieurs tapisseries millefleurs conservées, on observe, en partie supérieure, la même bande de paysage que sur la tapisserie de la collection Duclaux. C'est le cas, de nouveau, dans la tapisserie de la cathédrale ¹⁶. Le passage entre la partie millefleurs et le paysage, sur notre œuvre, semble particulièrement abrupt (le dos du faucon sur la cigogne est coupé). Pourtant, au regard de cet exemple de comparaison, la partie supérieure semble avoir été démontée, découpée et remontée ultérieurement, et non rapportée artificiellement d'une autre pièce. Peut-être notre tapisserie a-t-elle été reprise – et notamment raccourcie – puis ornée d'un galon bleu pour présenter un format plus adapté aux intérieurs des anciens propriétaires.

Il est certain que d'autres rapprochements entre le riche fonds de textiles anciens de la collection de Daniel Duclaux et l'extraordinaire trésor textile de la cathédrale d'Angers nous révéleraient d'autres informations sur les pièces qui constituent ces ensembles. Souhaitons que les recherches communes, en art textile, engagées sur le territoire, encouragent de telles confrontations.

Delphine Galloy

Ancienne conservatrice des musées d'Angers
Directrice du patrimoine
pour la Ville de Rennes / Rennes Métropole

14 - Inv. 2003.1.423.

15 - Adolfo Salvatore Cavallo, *Medieval Tapestries in the Metropolitan Museum of Art*, New York, Metropolitan Museum of Art, 1993, p. 71-73.

16 - En plus de la tapisserie du trésor de la cathédrale d'Angers, voir par exemple à Glasgow, dans la Burrell Collection (inv. 46.104) ; à Boston, au Museum of Fine Arts (inv. 08.45) et à Richmond, au Virginia Museum of Fine Arts (inv. 52.3).



12

Verdure dite des Ardilliers, anciens Pays-Bas méridionaux, début du XVI^e siècle, laine et soie, H. 300 x L. 365 cm (Angers, trésor de la cathédrale, inv. 94).

© Conservation départementale du patrimoine.

Suivez-nous!



maine_et_loire



Departement49



CS 94104 - 49 941 ANGERS CEDEX 9